

But et rôle du document

La présente charte constitue le fondement commun des activités de toute la Fondation. Elle définit les intentions, principes et valeurs essentielles de la Fondation Echaud auxquels chaque collaborateur doit se référer, en termes de droit et de devoirs.

Mission

La Fondation Echaud accueille des personnes adultes polyhandicapées et atteintes de paralysie cérébrale (*anciennement : infirmité motrice cérébrale*) avec parfois des troubles associés, ce dès leur majorité et jusqu'à la fin de leur vie, dans la mesure de ce qui est souhaité par la personne et sa famille et possible pour l'établissement. La Fondation Echaud offre un accompagnement spécialisé et des soins personnalisés aux résidents et répond aux besoins fondamentaux identifiés. Au service des personnes accueillies, la Fondation se veut un établissement croyant en la personne et en toutes ses capacités, en considérant tout ce qui la compose. Elle prend en compte les expressions et manifestations de la personne, y compris les plus simples, les plus spécifiques. Elle offre un droit à une vie aussi normale que possible, visant à favoriser et à encourager l'autodétermination de la personne, à son échelle et dans les limites du contexte existant. Elle contribue à la reconnaissance des droits, à la valorisation du rôle social et à la participation de la personne, au sens large, adaptées à ses caractéristiques propres.

Valeurs

Elles sont incarnées et défendues au quotidien, à tous les niveaux de l'accompagnement et dans tous les secteurs de l'institution.

Le RESPECT, au sens de « regarder » les personnes et les situations dans leur globalité, avec les composantes passées, présentes et potentielles et s'appliquant à chacun, avec ses droits et ses devoirs.

L'EQUITÉ, qui fait appel aux notions d'éthique, d'impartialité et visant une égalité de traitement, en vue d'une adaptation aux circonstances et à la singularité des personnes et des situations.

La CONSIDÉRATION, entendue ici au sens où chacun, personnes accueillies et collaborateurs, est pris en compte avec une grande attention, favorisant ainsi le droit à l'autodétermination, amenant à la reconnaissance et au développement des compétences.

Lignes directrices

Dans le concret du quotidien, nous contribuons à la reconnaissance des droits, à la valorisation du rôle social et à la participation de la personne. Nous favorisons l'expression de ses choix, en constituant et en conservant la trace de son histoire de vie. Nous proposons l'accès à des activités de développement personnel, de loisirs, sociales, culturelles et spirituelles. Nous visons au BIEN-ÊTRE et au CONFORT de la personne accueillie. Nous offrons un cadre de vie agréable et convivial, en respectant au maximum son rythme de vie. Nous sommes quotidiennement attentifs à son état général, en lui donnant accès à des prestations thérapeutiques adaptées. Nous respectons la SINGULARITÉ de la personne accueillie en adaptant l'accompagnement en fonction de ce qui la caractérise, sa personnalité, son histoire, ses goûts. Nous nous efforçons d'individualiser l'accompagnement en fonction de ses besoins identifiés. Nous favorisons le PARTENARIAT avec le réseau en communiquant de manière transparente et en offrant la possibilité de rencontres régulières. Nous prenons en compte l'expertise de chaque partenaire. Nous travaillons en PLURISDISCIPLINARITÉ en partageant nos savoirs, nos connaissances, nos compétences à travers le temps. Nous nous considérons comme pairs et complémentaires dans l'intérêt de la personne accueillie, en associant nos regards spécialisés dans la coopération et la collaboration.

Gestion du personnel

La Fondation Echaud s'emploie à promouvoir une politique du personnel à la hauteur de ses exigences de qualité et de ses valeurs affichées et pratiquées, telles que décrites dans le présent document. Elle favorise la formation, la collaboration de ses collaborateurs et intervenants. Dans tous les domaines de son activité, elle engage des collaborateurs compétents, responsables, capables d'adhérer à ses valeurs et à sa mission. Elle privilégie l'engagement de personnel formé, encourage le perfectionnement et la formation continue de ses collaborateurs en mettant à profit les ressources existantes et en développant ses propres moyens.

Vision

Dans le cadre de sa mission, la Fondation Echaud a pour but de promouvoir des projets et une offre de prestations visant à répondre aux besoins identifiés des résidents, des familles, en étant complémentaire à l'offre institutionnelle et cantonale en matière d'accompagnement des personnes polyhandicapées. La Fondation Echaud se veut un établissement dynamique, innovant et soucieux de répondre constamment au mieux aux besoins, qui évoluent au fil du temps, des personnes qu'elle accueille et accompagne au quotidien sur ses différents sites, dans le respect et la prise en compte de l'unicité de la personne au centre de son action. Nous croyons dans les capacités de la personne à être actrice de sa vie, quelles que soient les ressources qu'elle possède. Nous visons des prestations équitables et de qualité, dispensées par des corps professionnels qui ne sont pas séparés, mais qui ont des rôles mis en commun, de manière composite, dans un même but.

